

La Maison des coursiers : un lieu de repos et d'accompagnement pour les coursiers en situation de précarité

Pourquoi ce projet ?

- ▶ Pour proposer un lieu de repos, de détente et d'accompagnement à des livreurs souvent très vulnérables d'un point de vue économique, administratif et/ou sanitaire ;
- ▶ Pour compenser les manquements des plateformes de livraison en termes de responsabilité "employeurs" ;
- ▶ Pour accompagner les livreurs dans leurs démarches administratives, économiques ou juridiques et les sensibiliser à des alternatives "métiers" moins précarisantes.

Et concrètement ?

La Maison des Coursiers propose un lieu de repos aux livreurs de repas qui connaissent de multiples difficultés dues entre autres, au format de rémunération imposé par les plateformes : prestation et non salariat, avec toutes les conséquences en termes de protection sociale que cela suppose. En offrant d'abord un café, un lieu pour recharger la batterie de son téléphone ou encore des toilettes, la Maison des Coursiers peut dans un second temps aborder avec les coursiers des questions de fond et les accompagner dans leurs démarches. Certains d'entre eux ont pu trouver des contrats de travail ou encore lever certains freins à l'embauche (renouvellement des titres de séjours, attestation d'authentification de permis de conduire obtenu dans d'autres pays, etc.)

Ce que cela produit

- La possibilité pour les livreurs de bénéficier de services fondamentaux qu'ils seraient en droit d'exiger s'ils étaient salariés ;
- Un accès au droit pour les livreurs ainsi qu'un accompagnement vers plus de sécurisation de leur activité ;
- La création d'un lieu emblématique qui met le doigt sur les carences des plateformes.

Le projet en 3 chiffres

Une part croissante des livreurs circulant à Paris est sans-papier (à titre d'exemple, sur les 500 livreurs autoentrepreneurs travaillant pour Frichti en 2020, 219 ont été identifiés comme sans-papiers)

71 % des coursiers accueillis par la Maison des coursiers préféreraient être salariés

35 000€ de subvention ont été accordés par la Ville de Paris à la Maison des coursiers au travers des Trophées de l'ESS en 2018

Le "plus" du projet

Un questionnaire est administré à chaque "visiteur" pour mieux comprendre son profil, ses besoins et sa situation administrative afin de mieux décrire la réalité vécue au quotidien par les coursiers.



Les parties prenantes du projet

Le lieu est le résultat d'une collaboration originale entre la Ville de Paris qui a soutenu financièrement la création du lieu (dotation de 35 000€), l'association AMLI (pour l'Accompagnement, le Mieux-être et le Logement des Isolés) qui est propriétaire du local et la coopérative CoopCycle - fédération de coopératives de livraison à vélo - qui anime le lieu et reçoit les livreurs.



La maison des coursiers



Ce qu'en dit Barbara Gomes, conseillère de Paris

"L'idée est d'offrir à ces travailleurs précaires et isolés, un lieu où se reposer, se réchauffer, boire un café ou recharger son téléphone. Répondre aussi à des besoins essentiels que certains employeurs leur refusent, comme la simple possibilité d'aller aux toilettes"

